



Chers parents,

C'est avec enthousiasme que la Commission scolaire des Hauts-Cantons déploiera, dès janvier, les contenus en éducation à la sexualité. Afin de s'assurer de la réussite de cette implantation, la Commission scolaire opte pour un déploiement progressif sur trois ans pour le primaire. Cette manière de faire nous permettra de bien accompagner notre personnel : enseignants, professionnels, et de s'arrimer avec nos partenaires : infirmières scolaires et organismes communautaires (sous la supervision de la Direction de la santé publique de l'Estrie). Quant aux écoles secondaires, l'implantation se fera également progressivement pour les mêmes raisons, à l'exception d'une d'entre elles (polyvalente Montignac), qui a participé au projet pilote du Ministère, ce qui fait en sorte que la quasi-totalité des contenus sera déployé cette année.

Lorsque le déploiement sera terminé, les élèves du primaire recevront entre cinq et dix heures de formation par année, tandis que ceux du secondaire recevront entre dix et quinze heures par année.

L'éducation à la sexualité est importante pour le développement harmonieux des enfants et des adolescents. Les apprentissages tiennent compte de réalités contemporaines, telles que l'accès facile à des images, vidéos et des messages sur la sexualité dans l'espace public et l'utilisation des réseaux sociaux. Notre logo ainsi que notre slogan « Éduquer pour une sexualité équilibrée » mettent de l'avant notre responsabilité face à ces enjeux.

Les apprentissages définis par le Ministère tiennent compte de l'âge et du développement des élèves et respectent les recommandations d'experts comme celles de l'Organisation mondiale de la santé et de l'UNESCO. Comme mentionné précédemment, l'éducation à la sexualité sera offerte par le personnel scolaire, avec la collaboration de certains partenaires choisis par l'école (réseau de la santé, organismes communautaires). Évidemment, vous l'aurez compris, notre travail est complémentaire au vôtre, puisque vous demeurez une référence de choix dans le développement psychosexuel de votre enfant.

Afin de connaître les différents thèmes que votre enfant abordera, nous vous invitons à consulter la section « Parents » sur le site de la Commission scolaire des Hauts-Cantons.

Cordialement,

Votre comité responsable du projet

(Patrick St-Jacques, Eve-Emmanuelle Cloutier Cadieux, Isabelle Dagneau et Geneviève Lalonde)